

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. PAUL GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS, Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS, Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

AVIS.

A partir du 1er juillet, l'Écho de l'Ouest commencera la publication d'un feuilleton du plus haut intérêt,

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT

Par A. DE LAMOTHE.

L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Comme nous l'apprend la note suivante, une pétition se signe en faveur de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque. Les épithètes sont des mots, et les mots en France ont malheureusement toujours pour effet de s'imposer à nous ; l'impression première nous domine trop souvent aux dépens du raisonnement et de la réflexion.

A cette pétition, comptant évidemment parmi ses trop nombreux adhérents bien des gens qui ne se sont guère rendu compte de ce qu'ils demandaient, les catholiques opposent une contre-pétition. Maintenir dans l'instruction l'enseignement de la religion et de la morale religieuse, en dehors desquelles nous glisserions en peu de temps de l'état de peuple civilisé à l'état de nation barbare, telle est évidemment l'absolue volonté de l'immense majorité du peuple français.

« Mais, nous disait dernièrement un catholique, à quoi bon ces pétitions? L'Assemblée ne connaît-elle pas parfaitement, à

cet égard, la volonté de la France, et ne doit-elle pas agir en conséquence?—Assurément, cela devrait être. Mais n'oublions pas que nous sommes en République provisoire, et que toutes ces questions s'élèvent à la hauteur des questions de suffrage universel, et vous savez ce qu'il en coûte aux gens d'ordre de se désintéresser des questions de suffrage et d'élection. Aux 800 mille souteneurs de l'enseignement sans religion, il faut une réponse et des chiffres à leurs chiffres. Génez-vous donc un peu et donnez-les. »

Mercrèdi a eu lieu, au secrétariat de la présidence de l'Assemblée, le dépôt de la pétition de la Ligue de l'enseignement pour l'instruction obligatoire. Divers députés, délégués par les fractions de gauche, ont reçu la commission du Cercle parisien de la Ligue, qui leur a remis, avec la pétition, une adresse dont le Temps nous donne le texte suivant :

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT PAR L'INITIATIVE PRIVÉE.

Pétition à l'Assemblée nationale.

Messieurs les députés,

Sous le titre de Mouvement national du sou contre l'ignorance, le Cercle parisien de la Ligue de l'enseignement a commencé, le 1er novembre dernier, avec le concours de tous les cercles de la Ligue, un pétitionnement en faveur de l'instruction populaire, en demandant à chaque adhérent une modique souscription comme affirmation de son vœu.

Un rapide succès a répondu à son appel, bientôt secondé par la presse républicaine de Paris et des départements. Nous vous présentons le premier résultat de ces efforts collectifs. Les adhésions recueillies jusqu'à ce jour comprennent HUIT CENT QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET UNE (847,761) signatures réclamant l'instruction obligatoire, lesquelles se répartissent comme il suit :

Table with 2 columns: Description and Signatures. Rows include: Pour l'instruction obligatoire seulement (117,105), Pour l'instruction obligatoire et gratuite (383,391), Pour l'instruction obligatoire gratuite et laïque (348,255), Total (837,761).

Ces chiffres parlent assez haut par eux-mêmes. En saisissant l'Assemblée nationale de cette manifestation, la plus considérable qui se soit produite jusqu'ici dans notre pays, nous avons la ferme con-

fiance, messieurs les députés, que vous voudrez bien y faire droit.

Au nom de la Ligue de l'enseignement : Le secrétaire du Cercle parisien, E. VAUCHEZ. La commission déléguée, CH. SAUVESTRE, président; AD. LEREAULLET, E. NUS, E. VACCA. Le président du Cercle parisien, JEAN MACÉ.

Nous extrayons d'un article de la Patrie, sur cette question, quelques extraits pleins de sens, de justice et de vérité.

C. D.

Nous croyons, dit ce journal, devoir revenir sur la pétition de la Ligue d'enseignement pour l'instruction obligatoire, non pour critiquer les termes mêmes de cette pétition, ou contester — si facile que ce soit — les signatures qui la couvrent, mais pour bien établir notre sentiment et notre manière de voir dans cette importante question de l'enseignement.

Nous sommes fermement persuadés de l'utilité de l'instruction, et, partageant cette opinion, nous croirions manquer tout-à-fait de logique en ne nous prononçant pas pour la liberté complète de l'enseignement, car toute réserve en cette matière doit être considérée comme une restriction et un empêchement.

Ainsi, voici des écoles tenues par des instituteurs religieux et des institutrices religieuses, possédant la confiance des familles et comptant à ce titre dans leurs établissements un nombre considérable d'élèves. Au lieu d'obtenir l'approbation et l'appui des partisans de l'instruction obligatoire, ces écoles, chose singulière! ne recueillent qu'hostilité et dénigrement.

Et, faisons-le remarquer, il ne s'agit pas ici d'inconnus ni d'inconnues : il s'agit de religieux et de religieuses appartenant à des corporations ayant une existence légale, revêtues du caractère d'utilité publique, c'est-à-dire présentant toutes les garanties qu'une institution humaine est susceptible d'offrir.

A quoi peuvent donc tenir cette hostilité, ce dénigrement systématiques? A ce fait, que les maisons d'instruction dont nous parlons ne séparent pas la religion de l'enseignement et qu'elles tendent à faire, ce que ne veulent pas les libres-penseurs, de bons

catholiques en même temps que des citoyens éclairés.

Eh bien! avec toute l'expérience du passé, avec la législation en vigueur chez la plupart des peuples, nous déclarons aux libres-penseurs qu'ils se trompent, et que la religion ne doit pas être séparée de l'enseignement, disons mieux, de l'éducation, qui est le but nécessaire de l'école.

Nous savons bien que nos adversaires prétendent que l'éducation est du ressort de la famille, et que l'instituteur doit seulement donner l'instruction. C'est là rabaisser singulièrement l'école, et nous ne saurions accepter pour elle cet effacement et cette abdication. Loin de nous, certes, l'intention de méconnaître l'influence de la famille dans l'éducation, mais l'influence de l'école est et doit être tout au moins égale.

Comment! voici un enfant qui passe la plus grande partie du jour hors de la famille, dans une institution dont la direction et la discipline appartiennent à un maître, et vous voudriez que ce maître n'eût aucune influence sur l'esprit, le cœur et le caractère de l'enfant! Mais c'est impossible, et toutes les théories du monde ne feront rien contre ce fait indéniable, fatal, que l'enfant gardera toujours l'empreinte indélébile de celui avec qui se sera écoulée une si grande partie de son temps, dont il aura reçu les leçons, les ordres et les premiers préceptes.

Alors, puisqu'il en est ainsi, qu'on laisse donc à chacun la faculté de donner à ses enfants l'instituteur de son choix.

Nous savons bien que cette faculté, tous les adeptes de la libre-pensée ne la refusent pas, car tout le monde n'en est pas encore arrivé au même point que le conseil général du département de la Seine, dont, en novembre dernier, une des commissions se prononçait pour la laïcité exclusive, absolue de l'enseignement. Mais ceux-mêmes qui se prétendent partisans de la liberté en cette matière, que réclament-ils? l'enseignement public, l'enseignement communal exercé par les laïques seuls.

Or, s'est-on bien rendu compte de la portée de cette demande? A-t-on bien vu qu'elle conduit, plus hypocritement, mais tout aussi sûrement que l'autre système, à la suppression de l'enseignement congréganiste?

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LE CHAPEAU D'ESCARGOTS ET LA ROBE VENTRE DE BICHE.

Figurez-vous, s'il est possible, un temps abominable, une horreur de temps, des ruisseaux de la largeur de la rue, de l'eau sur les trottoirs, de l'eau tombant des toits, des gouttières, du ciel, de l'eau partout, un temps de diluvienne mémoire; tenez, un temps comme celui d'aujourd'hui, d'hier, d'avant-hier, de dimanche, un temps comme il en fait depuis huit mois dans ce beau pays de France, où les Anglais viennent prendre le soleil, fuyant les brouillards et l'humidité de la Tamise. Vous y êtes, n'est-ce pas? Eh bien! par ce joli échantillon du mois de mai, figurez-vous un monsieur, je ne dirai pas bien couvert, il était sans parapluie; mais un monsieur quelconque, clapotant dans la rue Saint-Honoré, tenant entre ses bras croisés un énorme sac de papier gris, le tout mouillé comme au sortir

d'une école de natation, et courant et criant, l'un portant l'autre, après un omnibus, dont le conducteur fait semblant de ne pas entendre.

Les conducteurs d'omnibus sont toujours farceurs en temps de pluie; c'est leur quart d'heure de prospérité; ils sont insolents, c'est tout simple; cependant ils sont justes, et, comme il y avait une place vacante dans l'omnibus, on arrêta.

« Place à droite, cria le conducteur. Pardon, Messieurs, pardon, Mesdames, dit le monsieur au sac de papier gris, c'est qu'il fait un temps... »

— Mais faites donc attention, dit une dame en robe de soie couleur ventre de biche, vous me gêtez ma robe.

— Prenez donc garde, Monsieur, s'exclama à son tour un gros monsieur de gauche, vous m'inondez ma redingote.

— Pardon, Monsieur, c'est le temps, voyez-vous.

— Eh! Monsieur, quand on est trempé comme une soupe, on ne monte pas dans une voiture publique.

— Vous avez raison, Monsieur, pardon, c'est précisément parce qu'il fait mauvais temps que... parce que, s'il avait fait beau, je ne vous aurais

pas incommodé, ni la société; je ne prends jamais d'omnibus quand il fait beau; conducteur, voulez-vous dire à ces messieurs et à ces dames de me faire un petit bout de place?

— Allons! le côté droit, un peu de complaisance, il y a une place.

A cet ordre suprême du conducteur, un vide se fit sur la banquette de droite, et le nouveau venu s'y installa, ruisselant comme une pièce de drap tordue à la vapeur.

« Si monsieur voulait au moins mettre son grand sac de papier sous la banquette, ça serait moins désagréable, reprit la dame à la robe ventre de biche, monsieur pourrait se serrer davantage contre lui-même.

— C'est trop juste, Madame, à l'instant même; bien des pardons; scélérat de temps, va! au 8 de mai!

A un mal inévitable il n'y a que la patience à opposer, les co-voyageurs de notre homme s'étaient donc résignés à l'exercice de cette ennuyeuse vertu, et on cheminait sans mot dire, lorsque l'un d'eux, clignant l'œil et avisant la robe de soie: « Pardon, Madame, mais il me semble que vous avez au bas de votre robe quelque chose qui ne me paraît pas

naturel; mais, je ne me trompe pas, Dieu me pardonne, c'est un escargot!

— Un escargot! ah! l'horreur! sur ma robe de soie, c'est affreux.

En chœur: « Un escargot!

— Voyons.

— Voyons un peu.

— Voyons voir.

— C'est ma foi vrai.

— Et un superbe encore, d'escargot.

— Est-il gros?

— Est-il blanc!

— Pardon, Monsieur; voyez donc là, en bas, à votre droite, sur le bout de votre botte, est-ce que ce n'en serait pas un autre?

— C'est parbleu vrai. Mais d'où diable sortent-ils donc, ces escargots?

Un Monsieur d'âge: Ils sortent de leurs coquilles, Monsieur; l'histoire naturelle nous apprend que la faim fait sortir le loup du bois, et que la pluie fait sortir l'escargot de sa coquille.

— Oui, dans la campagne, mais pas dans les omnibus. Chut! ne bougez pas, en voilà un autre qui file le long du parapluie de monsieur...

— Ah! c'est trop fort!

Pour qu'une école puisse subsister et fonctionner, il y a le paiement du loyer, les appointements de l'instituteur, toutes choses que la commune fournit ou auxquelles la rétribution scolaire pourvoit dans les écoles publiques; quant aux écoles libres, elles sont entretenues par la rémunération qu'acquittent les élèves. Mais le jour où les écoles publiques deviendront gratuites, il n'y aura plus de concurrence possible pour les écoles libres; et le jour où, les écoles publiques étant gratuites, la loi exigera en outre qu'elles soient laïques, il n'y aura plus d'existence possible pour les institutions congréganistes.

Voilà qui est précis et ce que l'on ne saurait contredire. Nous avons donc raison en démasquant le véritable but du mouvement suscité par la pétition actuelle, les secrets desseins conçus par le *Siccle*, le *Temps* et la Ligue de l'enseignement: ce but, c'est la suppression à courte échéance de l'éducation congréganiste.

Au nom de la liberté du père de famille, au nom de la liberté de conscience, nous nous opposons à ce résultat, et nous espérons bien que l'Assemblée nationale usera de son autorité dans le même sens où nous usons, nous, de notre droit de libre discussion.

Que vient donc dire le *Siccle* de la spontanéité et de l'universalité de son mouvement d'opinion? La religion catholique existe-t-elle, oui ou non? N'est-elle pas pratiquée par un nombre considérable de Français, qui observent ses préceptes, respectent ses dogmes et ses cérémonies? Eh bien! que ces Français puissent donner à leurs enfants une éducation entièrement catholique, que l'on ne ruine pas les écoles où se donne cette éducation, voilà simplement ce que nous demandons, et ceux qui nous le refuseraient ne seraient, à nos yeux, que de faux libéraux et de purs intolérants.

Le meilleur mouvement d'opinion, d'ailleurs, pour ceux qui ne se paient pas de phrases et ne croient pas au *sou* démocratique comme à un symbole, le meilleur mouvement d'opinion, c'est celui dont témoigne le nombre d'enfants qui fréquentent une école, et, sous ce rapport, les congrégations religieuses peuvent se montrer fières de leurs succès, des adhésions qu'elles rencontrent. Elles n'ont pas besoin de battre la caisse autour de feuilles de pétition, en somme assez suspectes; elles peuvent présenter la liste de leurs élèves, et cette réplique est la meilleure de toutes!

Pourquoi, au surplus, changer la législation? Celle en vigueur n'a-t-elle pas l'inappréciable avantage de satisfaire tous les désirs, toutes les préférences, de se prêter à toutes les variations de l'opinion? Ici, c'est l'enseignement congréganiste qui est en faveur: là, l'enseignement laïque; demain les conditions pourront être différentes; mais, quoi qu'il advienne, la loi actuelle est la plus élastique, la plus libérale, celle qui répond le mieux à toutes les situations, à toutes les exigences.

Améliorons-la sur quelques points de détail, d'accord; mais, ne cédant pas une fois de plus au penchant qui nous pousse comme malgré nous vers les réformes radicales, sachons conserver dans ses parties essentielles une législation qui a fait ses preuves et

donné durant ces dernières années les plus excellents résultats.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

Un bruit autrement grave que les cancans des journaux, circule dans les cercles parlementaires. Plusieurs officiers-généraux, investis de commandements divisionnaires, notamment dans le Centre et le Midi, auraient adressé au ministre de la guerre de sérieuses observations sur la politique intérieure, par rapport à la dignité et à la sécurité de l'armée. Ces observations, portées à la connaissance de M. Thiers, auraient fait d'autant plus d'impression sur son esprit, qu'elles sont en pleine concordance avec les sentiments exprimés par l'entourage militaire du Président de la République.

ENCORE UNE LÉGENDE DE MOINS.

Delescluze, le grand, le fort, le courageux Delescluze, Delescluze lui-même aurait failli comme un simple Pyat et essayé de filer avant la fin de la pièce.

Preuve à l'appui tirée du 3^e volume de l'enquête sur le 48 mars:

Première division militaire.

SERVICE DE L'INSURRECTION PARISIENNE. — M. DUMAIGNAUX DE LA SALLE, CAPITAINE-RAPPORTEUR.

Renseignements concernant le sieur Delescluze.

On a prétendu que Delescluze était le seul homme de la Commune qui ait réellement montré un certain courage lors de l'attaque de Paris par les troupes régulières. Nous sommes en mesure de pouvoir établir que s'il a été tué dans Paris pendant cette semaine, c'est uniquement parce qu'on l'a empêché de se sauver.

Nous extrayons, en effet, de la déposition du témoin Reculet, marchand traiteur, demeurant à Paris-Bercy, rue de Soulage, 34, le passage suivant:

« En sortant de chez moi, le jeudi 25 mai, je me dirigeai du côté de la porte de Vincennes, où j'ai vu Delescluze, à trois reprises différentes, tenter des efforts infructueux pour se sauver. La dernière fois, un garde national, s'adressant à lui, lui tint ce langage: « A tort ou à raison, vous nous avez mis dedans, citoyen Delescluze; ce n'est pas la peine que vous essayiez de vous sauver par ici, vous boirez le bouillon comme nous tous, et si vous persistez, j'ai une balle dans le fusil, je vous la loge dans la cervelle. »

Le rapporteur,
DE LA SALLE, substitut.

Chronique Politique.

D'après l'*Agence Havas*, la conclusion des négociations avec l'Allemagne paraît imminente.

Pour faciliter le travail de la commission parlementaire chargée de la réorganisation de l'assistance publique, le ministre de l'intérieur vient d'adresser à tous les préfets une circulaire les invitant à faire remplir,

pour chaque hospice du bureau de bienfaisance, des états statistiques relatifs au budget de ces établissements et au nombre des malades et indigents qui y sont secourus.

Grâce à ces renseignements, on pourra, d'ici quelque temps, savoir au juste quelles sont les ressources de l'assistance publique dans toute la France, et comparer ces ressources aux misères à soulager.

C'est ce travail qui doit servir de base aux modifications que la commission se propose d'introduire dans l'administration hospitalière.

M. Faye est chargé par la onzième commission d'initiative de faire le rapport sur la proposition du comte Jaubert, concernant les permis de séjour accordés aux étrangers non naturalisés en France.

Le rapport, pour se conformer au vote de la commission, doit conclure à la non-prise en considération de la proposition.

On assure que le ministère des travaux publics sera réuni à celui de l'agriculture et du commerce, dont le titulaire restera M. Teisserenc de Bord. MM. Ozenne et de Franqueville seraient nommés sous-secrétaires d'Etat.

M. de Larcy a été élu président de la réunion des Réservoirs, en remplacement de M. Depeyre.

Nous avons entendu affirmer, dit la *Patrie*, que M. Ernest Picard avait résolu de se démettre de ses fonctions de ministre à Bruxelles. N'est-ce qu'un bruit? Nous le craignons.

Le 1^{er} juillet, tous les manufacturiers de l'Est se réunissent à Epinal en un congrès industriel et protectionniste.

A la même date, un congrès semblable se tiendra à Bordeaux et à Nantes, mais il sera composé de libre-échangistes et présidé d'anciens députés.

Ces différents congrès ont pour but de s'entendre sur les impôts à appliquer aux textiles au point de vue des futures relations commerciales avec la Belgique et l'Angleterre.

Les ouvriers du port de Brest devaient faire avant-hier une manifestation publique pour protester contre la mesure qui les fait chômer actuellement.

Des précautions auraient été prises, les troupes consignées et les postes doublées, pour disperser toute réunion contraire aux lois.

Des placards séditieux avaient été affichés samedi.

Mais la manifestation n'a pas eu lieu.

Tous les cafés du boulevard qui jusqu'à ce jour avaient eu l'autorisation de rester ouverts jusqu'à une heure du matin, ont été avertis d'avoir à fermer, à l'avenir, une demi-heure plus tôt.

C'est, dit-on, dans l'intérêt de la morale que cette mesure aurait été prise.

Lundi soir a eu lieu à Versailles, à l'hôtel des Réservoirs, le grand banquet annoncé

pour fêter l'anniversaire de la naissance du général Hoche.

A propos de ce banquet, on assure que M. Barthélemy Saint-Hilaire a refusé l'invitation qui lui avait été adressée.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a compris, sans doute, qu'il avait déjà suffisamment compromis M. Thiers par l'abondance des lettres qu'il adresse à tout le monde.

Il a compris qu'il ne pouvait assister à un banquet auquel ne prennent part que les radicaux, qui n'ont pas senti que, dans la situation actuelle de la France, il est tout au moins de mauvais goût de célébrer la mémoire d'un général qui eut le bonheur de battre les Prussiens.

Voici la lettre par laquelle M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est excusé et a excusé M. Thiers de ne pas assister au banquet gambettiste.

« 23 juin

» Monsieur,

» M. le Président de la République, à qui vous avez bien voulu adresser une invitation pour le banquet anniversaire de Hoche, me charge de vous remercier, ainsi que le comité que vous présidez. Il regrette que ses occupations soient si urgentes et qu'elles lui ôtent toute liberté. Je suis obligé également de vous présenter mes excuses et l'expression de mes sincères regrets.

» J'aurais été heureux de me joindre à vous pour honorer la mémoire d'un des héros de notre première République. Le souvenir de Hoche doit vivre dans le cœur de tous les bons citoyens et de tous les honnêtes gens. La pureté de sa vie, l'ardeur et le désintéressement de son patriotisme nous donnent de grands exemples qu'il est toujours bon de célébrer et qu'il serait plus que jamais utile de suivre. Versailles a bien raison d'être fier d'avoir produit un tel fils. Ce sont là de nobles modèles, qu'il faut proposer à l'imitation des générations qui s'élèvent, et qui sauront, je l'espère, donner à notre nouvelle République un fondement inévitable.

» Agrérez, etc. B. SAINT-HILAIRE. »

Informations militaires.

Il est question, au ministère de la guerre, d'établir au camp de Saint-Omer, fermé depuis longtemps, l'école normale de tir qui existait, avant la guerre, au camp de Châlons. Un officier supérieur d'artillerie, M. Armand de Chamaranche, vient d'être chargé d'un travail à ce sujet.

Le bataillon d'infanterie de marine de l'armée de Paris va bientôt être renouvelé.

Ce poste est regardé comme un poste d'honneur, et pour ne pas donner lieu à des jalousies plus ou moins justifiées, le ministre de la marine a décidé qu'à l'avenir ce bataillon d'élite se composerait de deux compagnies de cent hommes pris dans chacun des quatre régiments de l'arme. En tout 800 hommes.

Au moyen de ce roulement, les troupes d'infanterie de marine feront tour à tour partie de l'armée de Paris.

On disait que la commission du budget était parvenue à réaliser une économie de

— Ça passe la plaisanterie!
— Il y a quelqu'un ici qui a des escargots.
— Oui, il y a quelqu'un ici qui a des escargots, ça ne peut pas être autrement.
— Il faut visiter tout le monde; ce n'est pas moi, d'abord.

— Ni moi.
— Ni moi.
— Ni moi.
— Ni moi. »

Quatorze *ni moi* résonnent. Un seul voyageur n'a rien dit, le dernier venu, l'homme-déluge, le mouillé, le trempé, l'asphyxié, qui, pendant tout ce tintamarre, n'a cessé de s'éponger avec son mouchoir, dont il exprime le trop-plein sous la banquette, en glissant sa main entre ses deux jambes. Ce mouvement, plusieurs fois répété, est enfin remarqué, il éveille les soupçons et rappelle l'énorme sac de papier placé en cet endroit.

La draperie de la banquette est aussi soulevée, et, à la stupeur générale, on aperçoit le gigantesque sac de papier percé en vingt endroits, et d'où s'échappent des myriades d'escargots, se sauvant dans toutes les directions, avec armes et bagages. Deux cents de ces cornifères avaient brisé leurs

chaînes, et regagnaient, le sac sur le dos, la terre de la liberté.

« Monsieur, c'est une infamie!
— Monsieur, c'est une atrocité!
— Ça n'a pas de nom!
— Il devrait y avoir des lois contre une pareille conduite.

— Eh! Messieurs et Dames; pas tant de bruit, s'il vous plaît, vous les effrayez, ces pauvres bêtes. Que diable, ce sont des escargots, ça ne vous mangera pas, et c'est bon à manger. Moi, je les aime, les escargots; je viens de la halle en acheter deux petits cents; il n'y a pas tant de mal à ça: vous devriez plutôt m'aider à les attraper. »

Ce disant, notre homme se met aussitôt en besogne. Le sac de papier est hors de service, son chapeau y suppléera; et d'un, et de deux, par la coquille, par le corps, par les cornes, il les saisit, il les plonge au fond de leur nouvelle prison. se remet en chasse, les traque, les poursuit sous les pieds, sur les pieds, sur les mollets, autour des mollets, le long des cannes, des parapluies, des cabas, des robes, des pantalons; ses bras, ses mains s'allongent, s'étendent à droite, à gauche, le chapeau s'emplit; mais à chaque fois qu'il y revient

écrouler de nouveaux déserteurs, une nouvelle lutte s'engage sur le bord du chapeau, autour du chapeau, formidablement garni de nombreux bataillons, qui mettent à fuir toute l'activité que leur permet leur nature coulante, glissante et fourvoyante.

Les dames, qui, d'abord, dans leur colère et leur effroi, n'avaient songé qu'à serrer hermétiquement leurs robes autour de leurs jambes; les hommes, qui avaient glissé leurs pantalons dans leurs bottes, ne songent plus à garder leur sérieux; un fou rire s'empare de toute la voiture. Les femmes se pâment; les hommes se renversent; le conducteur s'abandonne à la protection de sa courroie, jurant que de sa vie il n'a vu une si grande *mêlée de bêtes*: le cocher ne sait que dire de ce remue-niège; et pense un moment à fouetter ses chevaux vers Charenton (maison de fous aux environs de Paris). Deux minutes encore, et tout ce monde va devenir frénétique. La robe ventre de biche surtout avait une congestion de la rate, elle ne peut parler, elle ne peut crier: elle fait au conducteur un geste de la main pour indiquer qu'elle veut descendre, se soulève de sa place, et saisit la courroie longitudinale pour mieux expliquer son intention;

le conducteur, toujours ivre-fou, tire le cordon attaché au bras du cocher, de manière à le renverser de son siège; celui-ci, dans la plus grande colère, tire les rênes avec fureur, et fait reculer la voiture si brusquement que la robe ventre de biche, en ce moment toute droite dans la voiture, est culbutée par le contre-coup et tombe à la renverse sur le chapeau d'escargots qu'elle écrase, contenant et contenu.

Et voilà pourquoi comparaissaient devant M. le juge de paix, M. H..., perruquier-coiffeur, réclamant sa coiffure et ses escargots détruits par le fait de mademoiselle D..., et mademoiselle D..., couturière, réclamant le dommage causé à sa robe de soie ventre de biche par le fait des escargots et du chapeau de M. H...

Témoins ouïs de part et d'autre, M. le juge de paix a renvoyé les parties devant arbitres, pour, d'après leur rapport, juger ce qu'il appartiendra.

(Droit.)

25 millions sur le budget de la guerre, sans toucher aux cadres de l'armée.

Voici, jusqu'à ce moment, les sommes accordées par plusieurs des villes qui demandent l'établissement d'une école d'artillerie dans leur sein : Caen, qui compte 44,000 âmes, a voté une somme de 400,000 francs ; Rouen, qui possède 100,000 âmes, a voté 600,000 francs ; Perpignan, dont la population n'est que de 17,000 âmes, a voté 400,000 francs ; enfin Tours, dont la population ne dépasse pas 25,000 âmes, a voté la somme énorme de 800,000 francs.

C'est donc encore Cholet qui l'emporterait sur ses concurrentes, puisqu'elle offre 1,500,000 francs.

Le *Gaulois* publie des détails sur la construction des nouvelles fortifications entreprises par les Prussiens à Thionville et à Neuf-Brisach.

Les hauteurs de Thionville seront enclavées dans le cercle des nouvelles fortifications au moyen de forts avancés, et Belfort aurait été pris comme modèle.

Les fortifications de Brisach comprendront Vieux et Neuf-Brisach, avec un pont fixe sur le Rhin. Bitche est désigné comme le centre de ces grands travaux militaires des Vosges.

Toutes ces places fortes seront reliées entre elles, et avec les forteresses de la ligne du Rhin par un réseau très-développé de voies ferrées.

Nouvelles diverses.

On dit que M. Saint-Marc Girardin cesse de faire partie de la rédaction des *Débats*.

Il aurait très-courtoisement, mais très-nettement, informé M. Bapst de cette résolution, inspirée, paraît-il, par la nouvelle attitude des *Débats* dans le conflit entre M. Thiers et les membres de la droite et du centre droit.

L'Académie des sciences, dans sa séance du lundi 24 juin, a élu M. C. E. Sédillot à la place vacante dans la section de médecine et de chirurgie, par suite du décès de M. Stanislas Laugier.

On a fixé bien des dates inexacts pour la réception de M. le duc d'Aumale à l'Académie.

Le *Courrier de France* dit que cette réception aura très-certainement lieu dans la première quinzaine de septembre.

Le discours du duc est, dit-on, déjà donné à l'impression.

L'impératrice fait vendre en ce moment ses diamants. On peut les voir exposés chez Christy, Kingt street, Saint-James square, à Londres, ainsi qu'un certain nombre d'ombrelles et d'éventails de prix, dont plusieurs proviennent de cadeaux faits par les souverains étrangers, au moment de l'Exposition universelle.

On annonce la prochaine arrivée à Paris d'un homme presque artificiel.

C'est un pauvre chauffeur de machine à vapeur, qui, il y a deux ans, a été mutilé d'une manière horrible par l'explosion d'une chaudière. Cet homme, miraculeusement sauvé par les soins du docteur anglais Hemble, a un bras et deux jambes de bois, un œil de verre, un nez fait aux dépens de la peau du front, une mâchoire en argent, une plaque de caoutchouc à la place du palais, et un plastron pour abdomen.

Ce malheureux arrive d'Amérique et compte se montrer à Paris. Barnum l'a dit-on, engagé dans sa troupe.

Une intéressante découverte vient d'être faite au village de Tréhumec, près de Vannes, dit le *Courrier de Bretagne*.

C'est une sorte de souterrain, dont près de 45 mètres sont déjà déblayés, par les soins de la Société polymathique, qui y a trouvé des pièces de poteries gauloises et on continue les fouilles.

Il y a en ce moment, au Jardin d'acclimatation, un animal des plus invraisemblables.

C'est un brochet : un jeune brochet de six mois.

Huit ou dix fois nous avons été au Jardin d'acclimatation, et toujours nous l'avons vu absolument immobile dans le même coin de la case qu'il occupe dans l'aquarium.

M. Geoffroy Saint-Hilaire et ses employés déclarent qu'ils n'ont jamais rien vu de semblable, et ce poisson extraordinaire est en train de devenir une véritable célébrité dans le monde des savants.

Avant-hier, près de Nîmes, trois wagons d'un train de marchandises, chargés de pétrole et d'acide, ont brûlé complètement.

La voie a été encombrée pendant plusieurs heures.

Aucun accident de personnes à déplorer.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'émission d'obligations que fait la *Société Industrielle de Paris* et dont le produit doit être consacré à subvenir aux besoins de l'industrie française.

Par une simple combinaison, les souscripteurs à ces obligations qui voudraient souscrire à l'emprunt national par l'intermédiaire de la *Société Industrielle* sont assurés de la non-réduction de leur demande à cet emprunt ; et c'est là un avantage exceptionnel qui fait déjà rechercher ces obligations.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Nous nous abstenons de reproduire deux dépêches de l'Agence Havas dont l'une analyse le manifeste de M. de Montpensier et l'autre annonce pour la dixième fois la soumission de Carasa. Il est inutile d'insister sur une série de démentis.

Nous devons nous borner à donner à nos lecteurs des informations qui méritent quelque créance, et c'est pourquoi nous reproduisons un extrait d'une lettre émanée d'un Espagnol digne de foi :

« Les dépêches prétendent que la guerre carliste tourne au brigandage, que de petites bandes rançonnent les propriétaires ; un de ces jours on appellera *facciosos*, comme dans la guerre de sept ans, les défenseurs de l'indépendance espagnole et de la légitimité.

» Voici les faits :

» Une junte de libéraux s'est constituée à Saint-Sébastien en mai, et a décidé que tous les frais de la présente guerre seraient payés par les carlistes qui ont pris les armes, ou par leurs familles. — Bref, elle les traitera comme le prince de Bismarck traita Francfort après Sadowa, Paris après le siège, enfin comme le gouvernement de Madrid traita les partisans des *libustiers* à l'île de Cuba.

» Eh bien, Velasco entend appliquer ce système seulement aux membres de cette junte et aux signataires du traité d'Amorovieta. Il réclame, en outre, à ceux-ci les armes remises ou 6,000 quadruples, soit 510,000 fr. De là les hauts cris des journaux révolutionnaires de Saint-Sébastien et de Bilbao, où arrivent tout effarés les promoteurs de ces *représailles financières*.

» Plus de doute sur l'ingérence de Victor-Emmanuel dans les destinées espagnoles. Le télégramme de celui-ci, qui a fait revenir son fils sur la suspension des garanties constitutionnelles, prévue, au reste, par la constitution et que Prim avait une fois mise en pratique (deux choses que le prince italien ignorait, d'après certaines feuilles) est la conséquence de la lettre de M. Ruiz Zorrilla que nous avons publiée hier. »

Nous persistons par conséquent à croire que M. Ruiz Zorrilla ne réussira pas mieux que M. Sagasta et que M. Serrano à étouffer dans le sang espagnol les revendications des droits et de l'indépendance de l'Espagne, et que la Révolution, personnifiée en Espagne comme en Italie par la maison de Savoie, reculera vaincue par le courage et par l'abnégation patriotiques. D. G.

LES SOLLICITEURS ALLEMANDS.

Nous empruntons les lignes suivantes au spirituel correspondant de l'*Union de l'Ouest*, M. V. F.

Puisque les événements me font ce loisir, permettez-moi de découper quelques citations dans un livre curieux qui vient de paraître. Elles seront d'autant plus à leur place, que le sujet du livre est plein d'actualité et que celui-ci a été tiré à petit nombre.

Il s'agit de l'*Allemagne aux Tuileries*, de 1850 à 1870, collection de documents tirés du cabinet de

l'empereur, par M. Henri Bordier. Rien de plus intéressant que cette réunion de pièces d'où il appert que pendant les vingt années de la présidence et de l'empire, l'Allemagne en général et la Prusse en particulier n'ont cessé d'assaillir de leurs quereles celui qu'elles devaient détrôner, et que Napoléon III a pris soin d'entretenir lui-même ses ennemis de pensions et de menus cadeaux.

M. Bordier a relevé tout près de deux mille lettres germaniques adressées à notre ex-souverain pour implorer un écu ou une faveur, et il n'a pu compléter son dossier, car le dépouillement des papiers trouvés aux Tuileries était loin d'être achevé quand survinrent la Commune et l'incendie. De plus, deux cartons pleins, où ces pièces étaient placées au fur et à mesure qu'on les rencontrait, ont péri dans les flammes avant que leur contenu pût être analysé. En outre, l'amas de dossiers conservés dans les cartons du cabinet des Tuileries comprenait seulement les suppliques qu'on avait jugé bon de garder : beaucoup d'autres avaient été détruites, et la mention n'en était conservée que dans un journal de correspondance où le chef du cabinet inscrivait les lettres à mesure qu'elles lui étaient remises ; or les deux seuls volumes de ce journal que l'éditeur ait eus entre les mains, et qui embrassaient un espace de huit à neuf années seulement, lui ont fourni l'indication de 638 dossiers dont il n'y a pas d'autre trace.

De tout cela, et de bien d'autres circonstances encore, il résulte qu'il faudrait beaucoup plus que doubler le chiffre de deux mille, pour avoir le vrai total de ces solliciteurs Teutons, dont la foule assiégeait sans cesse par la poste, le seuil du palais des Tuileries. Je souhaiterais qu'une commission prussienne fût chargée de compter à Berlin le nombre des solliciteurs français qui ont pu avoir l'idée, pendant le même laps de temps, de s'adresser au roi Guillaume, et que l'on comparât les deux totaux.

Les Allemands n'avaient pas, du reste, le monopole de l'âpreté à la curée. L'obséquiosité italienne tient tête à l'avidité germanique, mais les autres peuples ne suivent qu'à distance.

Choisissons quelques échantillons, et cueillons quelques fleurs dans ce parterre de platitudes.

Le jeune Auguste Arrenberg, à Berlin, écrit le 5 mai 1870, au prince impérial, qu'il est né en la même année que lui, qu'il a été baptisé le même mois, qu'il va faire sa première communion, et que ses parents sont trop pauvres pour lui donner des habits de fête. « Mais, en outre, il me reste encore au cœur, ajoute-t-il, un souhait auquel je tiens extrêmement ; je prie V. A. I. de ne point l'appeler vanité, c'est d'être possesseur d'une petite montre. » Admirez ce précoce amour des pendules. L'empereur a eu la cruauté d'inscrire au bas de cette lettre : « Rien à faire ; » mais le papa du petit Auguste a dédommagé son fils pendant la campagne de France.

En 1864, un sieur Ludwig Baer, commissionnaire à Darmstadt, écrit tout simplement à l'empereur pour solliciter un prêt de 2,200 florins, parce qu'il est embarrassé dans ses affaires. Après un premier refus, il insiste pour obtenir un secours ; après un second refus, il ne se décourage pas, et le 1^{er} janvier suivant, écrit une lettre de vœux et de compliments pour se rappeler au souvenir de Napoléon III. Tant de persévérance et d'humilité ont-elles, du moins, fini par obtenir leur récompense ?

M^{me} Beck-Weixelbaunn, d'Augsbourg, sollicite l'empereur de lui fournir les moyens, en lui payant ses frais de voyage, de réaliser son désir, qui est de voir leurs Majestés à Paris, de visiter la Malmaison et de pouvoir déposer des fleurs sur le tombeau de Napoléon I^{er}.

Louis Bolzan et C^{ie}, fabricants de pipes en écume de mer, offrent en présent à l'empereur, le 1^{er} janvier 1865, un brûle-cigare de leurs ateliers. Accepté et remerciés. Deux ans après, ils rappellent leur précédent cadeau, ajoutant qu'ils ont fait des spéculations hasardées, et prient Sa Majesté de demander pour eux au sultan quelques caisses d'écume de mer brute. Le secrétaire refuse de soumettre la demande à l'empereur. L'année suivante, ils rappellent l'envoi de leur brûle-cigare, et sollicitent un secours.

On ne se borne pas à envoyer des brûles-cigares à l'empereur, on va jusqu'à lui envoyer des remèdes contre la gale, — contre les hémorroïdes, etc., toujours en vue d'obtenir une récompense.

Le lecteur remarquera avec curiosité la lettre très-humble et très-suppliante écrite par une dame Von Bismarck, veuve d'un ancien officier allemand au service de la France, qui fait valoir le dévouement de son mari, quoique prussien, aux intérêts français ; et une autre de deux armuriers de Hambourg, qui envoient le modèle d'un nouveau fusil à aiguille et insistent pour qu'il soit examiné par l'em-

pereur : « Vu l'incertitude de la situation politique, il pourrait être nécessaire et convenable que V. M. I. voudrait bien nous honorer d'une réponse. » C'était en juin 1866, à la veille de Sadowa.

Il y en a des douzaines qui demandent à l'empereur d'être, à distance, le parrain de leur dernier enfant. Mais nous n'en finirons pas : la platitude et l'importunité prennent toutes les formes, et la mendicité s'étale, d'un bout à l'autre de ces 500 pages in-8^o, avec une bassesse si tranquillement et si naïvement cynique, que le cœur finit par en être soulevé et que la publication de ce volume peut être prise pour le couronnement de la revanche.

Bibliographie.

RAPPORT OFFICIEL SUR L'INSURRECTION DU 18 MARS. (Paris, Léon Techeuer, rue de l'Arbre-Sec, 52, in-8^o de 668 pages.)

Nous venons de recevoir un important document sur le commencement de la Commune de Paris, et nous regrettons de ne pouvoir en rendre compte plus longuement, car il mériterait une bien longue description.

C'est le rapport officiel fait à l'Assemblée nationale par M. Martial Delpit, au nom de la commission d'enquête.

Cette œuvre de moralisation a sa place marquée dans toutes les bibliothèques ; elle reproduit un des plus précieux documents de notre histoire contemporaine. C'est une mine précieuse de renseignements pour laquelle on s'occupe de cette triste époque. Toutes les classes de la société ne peuvent que gagner à méditer l'ouvrage de M. Delpit, et les esprits trop facilement séduits par ces dangereuses théories qui, faisant table rase des principes sociaux, leur promettent des jouissances matérielles auxquelles ils pourraient se livrer sans être arrêtés par le cri de leur conscience, apprendront à quels malheurs entraînent l'oubli du droit, le matérialisme et les doctrines socialistes de l'Internationale. Ils apprécieront toutes ces doctrines insensées qui visent à supprimer la religion, la patrie, la société, et ils verront que pour être heureux dans cette vie il faut en espérer une autre éternelle et se laisser guider par un amour ardent pour la justice. Là seulement est le salut, le bonheur des peuples.

L'édition que vient de donner M. Léon Techeuer est digne, d'ailleurs, de tout ce qui sort de cette maison ; elle est imprimée dans un format commode et avec de très-beaux caractères.

Cette double raison nous engage donc à recommander vivement cet ouvrage à nos lecteurs. J. HAIRDEY.

Chronique de l'Ouest

ET CHRONIQUE LOCALE

On nous prie d'insérer l'avis qui suit :

Le nommé Baillergeau, Louis, âgé de 45 ans, né à Paris en avril 1857, apprenti chez M. Lucazeau, tonnelier, commune du Puy-Notre-Dame, a disparu de son domicile, le 16 avril dernier, sans que depuis cette époque il ait été possible de découvrir ses traces... signalement : il porte un petit signe à la joue droite, lèvres et nez gros, cheveux et sourcils très-noirs, yeux foncés, bouche grande, dents jaunes et mal faites ; taille : 1 mètre 52 centimètres.

Sa vieille grand'mère, la veuve Duchesne Boislevre, demeure à la Motte-Bourbon ; commune de Méron, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Prière de reproduire cet avis dans tous les journaux de Maine-et-Loire et dans ceux des départements limitrophes de la Seine.

Le juge de paix de Montreuil,
Alexandre D'Huy.

Le *Journal officiel* publie les conditions d'admission à l'école des mineurs de Saint-Étienne (Loire).

Il donne aussi le nom des ingénieurs désignés pour procéder aux examens préliminaires pour l'année scolaire 1872-73.

C'est, pour Maine-et-Loire, M. Brossard de Corbigny, à Angers.

L'examen définitif aura lieu à St-Étienne, devant le conseil de l'école. Les candidats déclarés admissibles seront informés directement de l'époque de cet examen.

